

C.C.A.S.



(VAUCLUSE)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU 15 JANVIER 2025

N° 2025.03

Objet :

Compte Rendu des décisions prises par le Vice-Président du CCAS

Affiché le :

Votes : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze janvier à dix heures, le Conseil d'Administration convoqué le 10 janvier, s'est réuni au CCAS d'Apt sous la Présidente de M. Patrick ESPITALIER ;

*Le quorum n'est pas requis, cette séance étant le report du Conseil d'Administration du 8 janvier 2025 suite à l'absence de quorum.*

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Patrick ESPITALIER, Gaëlle LETTERON, Céline RIGOUARD

### ABSENTS EXCUSES :

Véronique ARNAUD-DELOY (procuration donnée à Mme Gaëlle LETTERON), Gaël BELLEC (procuration donnée à M. Patrick ESPITALIER), Elhadji NDIOUR (procuration donnée à Mme Céline RIGOUARD) Alain DESRUES, Hervé DOMINIAK, Michèle MAMBERT, Isabelle TAILLIER,

### ABSENTS :

Valérie BUISINE.

Secrétaire de séance : Ingrid HARSCOËT Directrice du CCAS.

Dans le cadre de l'aide facultative du CCAS, des décisions ont été prises par M. Le Vice-Président.

Voici la liste des décisions prises entre le 15.11.2024 et le 31.12.2024 :

#### **Décision n° 2024.59 approuvant l'attribution d'une aide alimentaire en urgence (Novembre 2024)**

**D'attribuer** 12 aides alimentaires en nature auprès de la Croix rouge équivalant à un montant global de 572,00 €uros.

#### **Décision n° 2024.60 approuvant l'attribution d'une aide exceptionnelle liée à la vie quotidienne**

**D'attribuer** une aide exceptionnelle liée à la vie quotidienne de 40.00 euros correspondant à une partie de la facture d'eau. Cette somme sera versée directement à Service Eau & Assainissement CCPAL.

#### **Décision n° 2024.61 approuvant l'attribution d'une aide exceptionnelle liée à la vie quotidienne**

**D'attribuer** une aide exceptionnelle liée à la vie quotidienne de 120.00 euros correspondant à une partie de la facture d'eau. Cette somme sera versée directement à Service Eau & Assainissement CCPAL.

Accusé de réception en préfecture  
084-268401171-20250117-2025-03-DE  
Date de réception préfecture : 17/01/2025

Page 1 sur 3

**Décision n° 2024.62 approuvant l'attribution d'une aide exceptionnelle liée à la vie quotidienne**

**D'attribuer** une aide exceptionnelle liée à la vie quotidienne de 80.00 euros correspondant à une partie de la facture d'eau. Cette somme sera versée directement à Service Eau & Assainissement CCPAL.

**Décision n° 2024.63 approuvant l'attribution d'une aide exceptionnelle liée à la vie quotidienne**

**D'attribuer** une aide exceptionnelle liée à la vie quotidienne de 140.00 euros correspondant à une partie de la facture d'eau. Cette somme sera versée directement à Service Eau & Assainissement CCPAL.

**Décision n° 2024.64 approuvant l'attribution d'une aide exceptionnelle liée à la vie quotidienne**

**D'attribuer** une aide exceptionnelle liée à la vie quotidienne de 60.00 euros correspondant à une partie de la facture d'eau. Cette somme sera versée directement à Service Eau & Assainissement CCPAL.

**Décision n° 2024.65 approuvant l'attribution d'une aide exceptionnelle liée à la vie quotidienne**

**D'attribuer** une aide exceptionnelle liée à la vie quotidienne de 80.00 euros correspondant à une partie de la facture d'eau. Cette somme sera versée directement à Service Eau & Assainissement CCPAL.

**Décision n° 2024.66 approuvant l'attribution d'un secours d'urgence**

**D'attribuer** un secours d'urgence de 114.00 euros correspondant à un rappel d'assurances. Cette somme sera versée directement à ASSURANCE MMA.

**Décision n° 2024.67 approuvant l'attribution d'une aide exceptionnelle liée à la vie quotidienne**

**D'attribuer** une aide exceptionnelle liée à la vie quotidienne de 187.00 euros correspondant au solde de la facture d'électricité. Cette somme sera versée directement à EDF.

**Décision n° 2024.68 approuvant l'attribution d'un secours d'urgence**

**D'attribuer** un secours d'urgence de 200.00 euros correspondant à une partie de la régularisation des charges. Cette somme sera versée directement à GDH.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS D'APT  
OUÏ L'EXPOSÉ DÉLIBÈRE A L'UNANIMITÉ**

**Prend** acte des décisions rapportées.

**Autorise** Madame la Présidente, ou son représentant légal à signer tout document se rapportant à cette délibération.

Fait et délibéré à APT, les jour, mois et an que ci-dessus

**POUR EXTRAIT CONFORME  
LE VICE-PRÉSIDENT**

**Patrick ESPITALIER.**

